



Patricia LeBlanc-Bird est une juriste expérimentée, compétente en matière de dommages corporels, de réclamations d'assurance, de planification successorale et de droit de la famille. Oratrice dynamique, elle a enseigné à l'Université Crandall, dirigé des séminaires pour divers groupes et s'est fait la championne du droit collaboratif. Jouant un rôle de premier plan au sein de sa communauté, elle est la conférencière qui comble le fossé entre le droit et la société.

PROFIL DE CONFÉRENCIÈRE

PATRICIA LEBLANC-BIRD

Comblent le fossé entre le droit et la société

Patricia LeBlanc-Bird est une avocate chevronnée dont la carrière illustre près de quatre décennies. Elle a commencé son parcours juridique en 1983 lorsqu'elle a été admise au barreau du Nouveau-Brunswick et fait partie intégrante de son cabinet depuis 1990. La perspicacité juridique de Patricia s'appuie sur une riche formation. Elle est fière d'être diplômée de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, où elle a obtenu sa licence en 1980, avec une spécialisation en sciences politiques. Elle a ensuite obtenu une licence en droit en 1982.

La passion de Patricia pour le droit va au-delà de sa pratique juridique. Elle a été chargée de cours pour la classe de droit des affaires à l'Université Crandall, où elle a pu transmettre ses connaissances juridiques à des étudiants et étudiantes. Sa capacité à combler le fossé entre la théorie universitaire et la pratique juridique réelle fait d'elle une éducatrice convaincante et efficace.

Forte d'une vaste expérience en matière de dommages corporels et de réclamations d'assurance, Patricia s'intéresse également aux questions de planification successorale, aux transactions immobilières et aux questions de droit de la famille. Elle n'est pas seulement une praticienne du droit de la famille, mais aussi une adepte du mouvement du droit collaboratif, puisqu'elle est titulaire d'une certification en tant que praticienne du droit collaboratif de la famille.

En plus de ses contributions académiques, Patricia a été une ressource précieuse pour la communauté, offrant des séminaires à divers groupes communautaires et organismes commerciaux. Ses sujets de discussion couvrent des questions juridiques actuelles et pertinentes, aidant les individus et les organismes à naviguer dans des paysages juridiques complexes avec clarté et confiance.

Au-delà de ses engagements juridiques, Patricia est membre de l'Alliance des chrétiens en droit, ancienne présidente de Centraide du Grand Moncton et ancienne présidente de comité du Club des femmes d'affaires et professionnelles de Moncton. Elle contribue aussi activement au YMCA du Grand Moncton et a joué un rôle essentiel dans le comité de la campagne de construction du YMCA de Moncton.

Elle est une membre active de nombreuses associations juridiques, dont l'Association des avocat.e.s de la région de Moncton, le Barreau du Nouveau-Brunswick et l'Association du Barreau canadien. En outre, elle a été nommée commissaire au sein du Conseil des commissaires des services publics du Nouveau-Brunswick en 2004.

Forte d'une riche expérience juridique, d'un don pour l'art oratoire et d'un engagement profond envers sa communauté, Patricia LeBlanc-Bird est une conférencière qui apporte son expertise et sa passion à chaque engagement. Sa capacité à faire le pont entre des questions juridiques complexes et le grand public fait d'elle une ressource inestimable pour les publics en quête de clarté dans le paysage juridique. Sa riche expérience, combinée à sa volonté de partager ses connaissances et de servir sa communauté, fait d'elle un atout remarquable pour toute intervention ou discussion juridique.



✉ pleblancbird@ejmlaw.ca
☎ 506-857-8228
📠 506-859-4219

Adresse postale

P.O. Box 626, Stn Main
Moncton, N-B E1C 8M7

Courrier

Transcript Building
828 rue Main
Moncton, N-B E1C 1G2